

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Mars 2026



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Le 10 avril 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

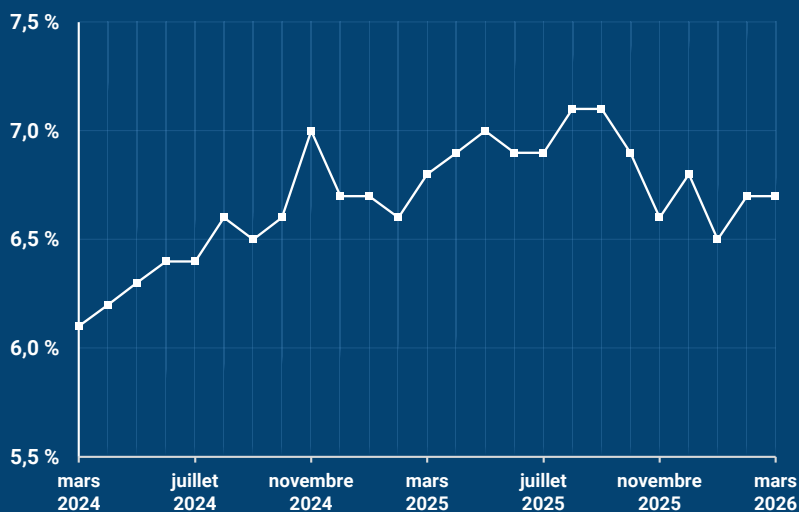
Statistiques nationales

Les principales données sur le marché du travail canadien sont restées essentiellement les mêmes en mars : l'économie n'a ajouté que 14 000 emplois (+0,1 %), le taux de chômage est demeuré inchangé, à 6,7 %, et le taux d'activité est resté à 64,9 %. Sur 12 mois, le taux de chômage a baissé très légèrement (-0,1 point de pourcentage) et on constate une réduction substantielle de l'activité sur le marché du travail (-0,4), ce qui indique que des chercheurs d'emploi découragés se sont retirés du marché du travail et que des obstacles empêchent beaucoup de jeunes Canadiennes et Canadiens à entrer sur le marché de l'emploi.

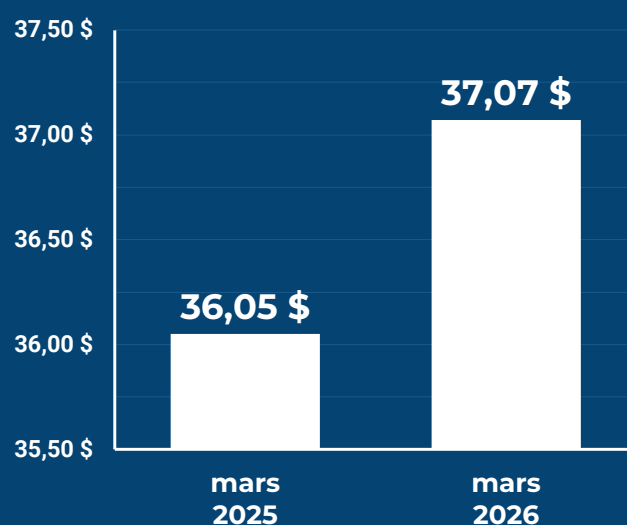
Le salaire horaire moyen a grimpé de 0,5 % en mars, ce qui représente une hausse an-nualisée de 4,7 % et une hausse réelle de 2,8 % après correction de l'inflation. Il faudra attendre les données des prochains mois avant de déterminer s'il s'agit d'une hausse temporaire ou d'une hausse durable, qui pourrait avoir une incidence sur la politique monétaire de la Banque du Canada.

Statistique	Moyenne sur 5 ans mars 2020 à mars 2024	Mars 2025	Février 2026	Mars 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 482 900	20 964 300	21 037 300	21 051 400	87 100 0,4 %	14 100 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	6,8	6,7	6,7	-0,1	0,0
Taux d'activité (%) ³	65,2	65,3	64,9	64,9	-0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,6	31,1	31,3	31,2	0,1	-0,1
Salaire horaire moyen ⁵	31,95 \$	36,05 \$	37,56 \$	37,73 \$	4,7 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,37 \$	36,05 \$	37,10 \$	37,07 \$	2,8 %	-0,1 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



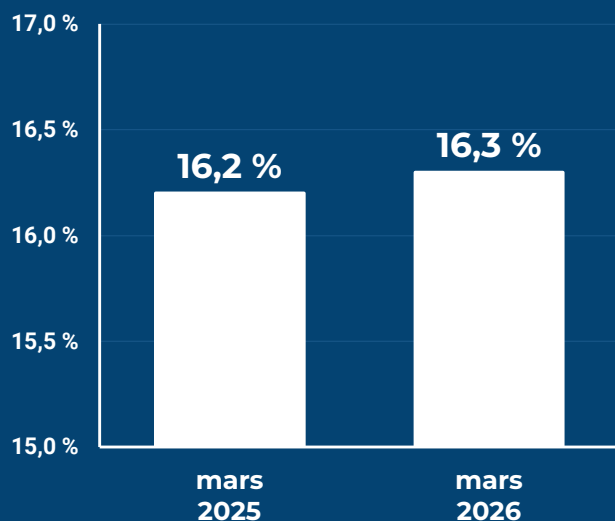
Indicateurs nationaux de précarité

En cohérence avec les principales données, les indicateurs d'Unifor en matière de précarité sont demeurés inchangés en mars, semblant indiquer que l'économie s'est stabilisée après avoir absorbé plusieurs chocs économiques découlant de la guerre commerciale avec les États-Unis. Par rapport à mars 2025, le niveau de précarité sur le marché du travail avait augmenté très légèrement, le changement le plus notable étant une plus grande proportion de titulaires d'un emploi

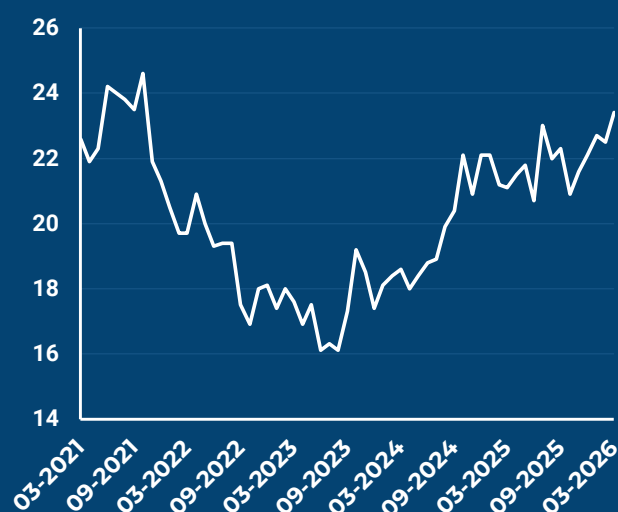
Statistique	Mars 2025	Févr. 2026	Mars 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	19,3	19,1	19,2	-0,1	0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	41,5	42,5	42,4	0,9	-0,1
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,5	9,5	9,6	0,1	0,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	16,2	16,4	16,3	0,1	-0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,8	5,8	5,9	0,1	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,7	10,8	11,0	0,3	0,2
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,4	3,6	3,6	0,2	0,0
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,3	6,1	6,3	0,0	0,2
<i>Saisonnier (%)</i>	0,9	1,0	1,1	0,2	0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,6	21,2	20,8	0,2	-0,4
Écart salarial entre les genres ¹⁴	5,16 \$	4,87 \$	4,87 \$	-5,6 %	0,0 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	902,9	846,3	856,6	-5,1 %	1,2 %

temporaire (+0,3 %), principalement due à une hausse du pourcentage des travailleuses et travailleurs occasionnels et saisonniers. Il convient cependant de noter que de plus en plus de preuves indiquent que les chercheurs d'emploi sont poussés hors du marché du travail parce qu'ils ne réussissent pas à trouver un emploi. La durée moyenne de la période de chômage a atteint 23,4 semaines en mars, ce qui représente le plus haut niveau depuis octobre 2021 (voir le graphique ci-dessous) et le plus haut niveau depuis la fin des années 1990, si on exclut la pandémie de COVID-19.

Taux de sous-emploi



Durée du chômage



Statistiques régionales

Les tendances de l'emploi ont fluctué d'une région à l'autre du pays, les gains d'emplois s'étant concentrés dans les régions de l'Atlantique, du Québec et des Prairies. La croissance de l'emploi a été plus marquée dans les Prairies, où l'emploi a augmenté de 0,6 % (+23 000), suivies du Canada atlantique, qui affiche une croissance de 0,5 % (+6 000), et du Québec, avec une augmentation de 0,2 % (+10 000). L'Ontario a enregistré un léger recul de l'emploi, ayant perdu près de 6 000 emplois (-0,1 %), tandis que la Colombie-Britannique a connu une perte de 19 000 emplois (-0,2 %).

Le taux de chômage est demeuré presque le même dans les régions de l'Atlantique, des Prairies et de l'Ontario. On a constaté une augmentation notable du taux d'activité dans les Prairies (+0,3), ce qui indique que l'arrivée d'un grand nombre de chercheurs d'emploi sur le marché du travail a contribué à garder le taux de chômage stable, malgré les gains d'emplois importants dans cette région. Le Québec a enregistré une baisse importante de son taux de chômage régional (-0,5), par suite d'une combinaison de gains d'emplois et d'une population active décroissante (-0,1), alors que la perte de près de 20 000 emplois en Colombie-Britannique a fait grimper le taux de chômage à 6,7 % (+0,6).

La croissance des salaires sur 12 mois a été vigoureuse dans l'ensemble du pays, les gains les plus importants ayant été réalisés au Québec (6,4 %), suivi de l'Ontario (4,9 %), du Canada atlantique (3,9 %), de la Colombie-Britannique (3,8 %) et des Prairies (3,3 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Mars 2025	Mars 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 263 900	1 284 900	21 000 1,7 %	5 900 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,3	7,4	0,1	-0,1
Taux d'activité (%)	60,5	61,0	0,5	0,2
Taux de syndicalisation (%)	34,4	34,1	-0,3	-0,1
Salaire horaire moyen	31,96 \$	33,16 \$	3,8 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	31,96 \$	32,58 \$	1,9 %	-0,2 %



Québec

Statistique	Mars 2025	Mars 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 631 600	4 622 300	-9 300 -0,2 %	9 900 0,2 %
Taux de chômage (%)	5,8	5,4	-0,4	-0,5
Taux d'activité (%)	65,1	64,4	-0,7	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	40,2	40,4	0,2	-0,7
Salaire horaire moyen	34,54 \$	36,74 \$	6,4 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	34,54 \$	36,10 \$	4,5 %	0,2 %



Ontario

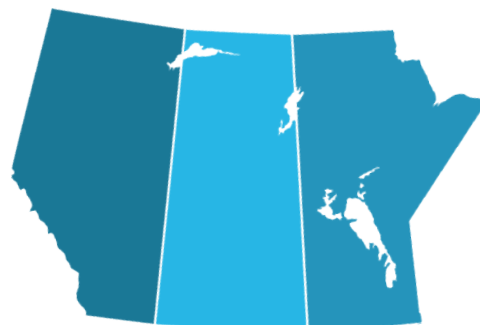
Statistique	Mars 2025	Mars 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 221 600	8 205 500	-16 100 -0,2 %	-5 800 -0,1 %
Taux de chômage (%)	7,5	7,6	0,1	0,0
Taux d'activité (%)	65,1	64,6	-0,5	0,0
Taux de syndicalisation (%)	27,0	27,0	0,0	-0,2
Salaire horaire moyen	37,28 \$	39,09 \$	4,9 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	37,28 \$	38,41 \$	3,0 %	-0,2 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Mars 2025	Mars 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 902 300	4 030 400	128 100 3,3 %	23 000 0,6 %
Taux de chômage (%)	6,6	6,1	-0,5	0,0
Taux d'activité (%)	67,9	68,3	0,4	0,3
Taux de syndicalisation (%)	27,6	27,9	0,3	-0,1
Salaire horaire moyen	35,48 \$	36,66 \$	3,3 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	35,48 \$	36,02 \$	1,5 %	-0,1 %



Colombie-Britannique

Statistique	Mars 2025	Mars 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 944 900	2 908 200	-36 700 -1,2 %	-19 200 -0,7 %
Taux de chômage (%)	6,1	6,7	0,6	0,6
Taux d'activité (%)	65,0	64,4	-0,6	0,0
Taux de syndicalisation (%)	30,6	31,4	0,8	1,0
Salaire horaire moyen	37,63 \$	39,08 \$	3,9 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel	37,63 \$	38,40 \$	2,0 %	-0,1 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Mars 2025	Mars 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	26,24 \$	27,32 \$	4,1 %	2,2 %
Foresterie	36,27 \$	40,07 \$	10,5 %	7,9 %
Mines, pétrole et gaz	53,51 \$	55,26 \$	3,3 %	1,4 %
Services publics	57,42 \$	56,26 \$	-2,0 %	-3,9 %
Construction	38,07 \$	38,98 \$	2,4 %	0,6 %
Fabrication de biens durables	36,02 \$	38,44 \$	6,7 %	4,6 %
Fabrication de biens non durables	33,69 \$	35,00 \$	3,9 %	2,0 %
Commerce de gros	36,14 \$	40,28 \$	11,5 %	8,7 %
Commerce de détail	24,29 \$	25,58 \$	5,3 %	3,4 %
Transport et entreposage	34,12 \$	34,35 \$	0,7 %	-1,1 %
Finances et assurances	44,77 \$	49,56 \$	10,7 %	8,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	33,97 \$	36,93 \$	8,7 %	6,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	47,03 \$	49,72 \$	5,7 %	3,7 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	28,27 \$	28,87 \$	2,1 %	0,3 %
Services éducatifs	41,40 \$	43,30 \$	4,6 %	2,7 %
Soins de santé et assistance sociale	34,70 \$	35,61 \$	2,6 %	0,8 %
Information, culture et loisirs	34,90 \$	35,92 \$	2,9 %	1,1 %
Hébergement et services de restauration	20,97 \$	21,23 \$	1,2 %	-0,5 %
Autres services	31,05 \$	33,65 \$	8,4 %	6,1 %
Administration publique	46,77 \$	47,92 \$	2,5 %	0,7 %

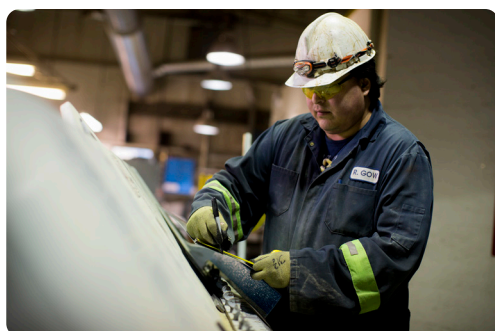
En mars, la croissance de l'emploi s'est principalement concentrée dans le secteur de la production de biens (+12 500), les industries d'exploitation des ressources naturelles (foresterie, pêche, mines, carrières, extraction de pétrole et de gaz) ayant enregistré les gains les plus importants (+10 300), suivies par la construction (+4 000) et la fabrication (+2 500). Sur 12 mois, le secteur de la fabrication est toujours le plus durement touché par la guerre commerciale menée par l'administration Trump contre le Canada, ayant perdu 44 000 emplois depuis mars 2025 – la plus grande baisse enregistrée parmi tous les secteurs.

Les tendances de l'emploi étaient plus variées dans le secteur des services : les gains réalisés dans les autres services (+15 100) et les services professionnels, scientifiques et techniques (+12 100) ont été contrebalancés par les pertes importantes survenues dans d'autres secteurs.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de février à mars 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		12 500
Agriculture	-5 000	
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz		10 300
Services publics		800
Construction		4 000
Fabrication		2 500
SECTEUR DES SERVICES		1 700
Commerce de gros et de détail	-6 700	
Transport et entreposage		1 600
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-11 200	
Services professionnels, scientifiques et techniques		12 100
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-9 500	
Services d'enseignement	-7 200	
Soins de santé et assistance sociale		5 000
Information, culture et loisirs		8 800
Services d'hébergement et de restauration	-10 000	
Autres services (sauf les administrations publiques)		15 100
Administrations publiques		3 600



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org